

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 09/05/2025 - 7155 - 2021 B 02498 - 900 974 551 - A.N.G-INVEST

Déposé au Greffe
le **18 AVR. 2025**
sous le N° 7155
RCS N° 413 2698

SAS ANG INVEST

11 RUE BERTRAND GESLIN

44000 NANTES

Exercice clos le : 30 septembre 2024

APE : 7010Z

SIRET : 90097455100013

"certifié conforme"

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke.

DOCUMENTS DE GESTION

BILAN

En Euro

ACTIF	Valeurs au 30/09/24		% de l'actif	Valeurs au 30/09/23	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr			
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)			93		84
Participations	2 765 740		2 765 740	1 078 500	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 765 740		93	1 078 500	84
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
Clients (3)					
Clients douteux, litigieux (3)					
Clients factures à établir (3)					
Personnel et comptes rattachés (3)					
Créances fiscales et sociales (3)					
Débiteurs divers (3)					
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement			7		16
Actions propres					
Autres titres	200 000		200 000	200 000	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	4 775		4 775	1 135	
Charges constatées d'avance (3)					
TOTAL ACTIF CIRCULANT	204 775		7	201 135	16
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	2 970 514		100	1 279 635	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

En Euro

PASSIF	Valeurs au 30/09/24	% du passif	Valeurs au 30/09/23	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 1 620 000)	1 620 000	55	270 000	21
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		3		6
Réserve légale	27 000		27 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	67 094		48 956	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	42 731	1	18 138	1
SITUATION NETTE	1 756 824	59	364 094	28
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 756 824	59	364 094	28
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	475 701	16	589 890	46
Emprunts et dettes financières diverses (3)	734 217	25	226 217	18
Groupe et associés			98 280	8
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	2 899		330	
Fournisseurs, factures non parvenues	873		824	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	1 213 690	41	915 541	72
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	2 970 514	100	1 279 635	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

358 396

855 294

474 050

441 491

En Euro

	Du 01/10/23 Au 30/09/24	% CA	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)						
Montant net du chiffre d'affaires						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	8 016		5 226		2 791	53
Impôts, taxes et versements assimilés			187		-187	-100
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts						
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	8 016		5 412		2 604	48
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-8 016		-5 412		-2 604	-48
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

En Euro

	Du 01/10/23 Au 30/09/24	% CA	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	90 000		40 000		50 000	125
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	420		490		-70	-14
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	90 420		40 490		49 930	123
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	39 673		16 939		22 733	134
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	39 673		16 939		22 733	134
RÉSULTAT FINANCIER	50 747		23 550		27 197	115
RÉSULTAT COURANT avant impôts	42 731		18 138		24 593	136
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	90 420		40 490		49 930	123
TOTAL DES CHARGES	47 689		22 352		25 337	113
Bénéfice ou Perte	42 731		18 138		24 593	136

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

En Euro

Informations financières (5)	Capital (b)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (c) (1u)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (d) (r)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (r) (s)	Montant des cautions et avals données par la société (r)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (r) (1u)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (r) (1u)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (r)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
	A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)									
	1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)									
	ASEN INVEST - 11 RUE BERTRAND GESLIN 44000 NANTES - 753261247	500 000	1 066 066	80,00	1 415 740	1 415 740			-28 855	90 000
	MARFA - 11 rue Bertrand Geslin 44000 NANTES - 884262411	1 000	368 479	100,00	230 000	230 000		239	17 309	
	Adnova promotion - 11 rue Bertrand Geslin 44000 NANTES - 790484364	285 600	690 625	100,00	1 120 000	1 120 000		965 549	42 014	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Informations financières (5)	Capital (b)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (1U)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (R) (1)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (R) (1)	Montant des cautions et avals données par la société (1)	L'impact d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (1) (1U)	Résultats (Dénormés ou perte au dernier exercice clos) (1) (1U)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (1)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au § A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au § A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	475 701	117 305	358 396	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	734 217	734 217		
Fournisseurs & comptes rattachés	3 773	3 773		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	1 213 690	855 294	358 396	

- renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

113 799

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 651
Emprunts et dettes financières divers	30 435
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	873
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

TOTAL DES CHARGES À PAYER

32 960

En Euro

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	19 474					19 474
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	19 474					19 474
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	19 474					19 474

A.N.G-INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 1 620 000 euros
Siège social : 11 rue Bertrand Geslin, 44000 NANTES
900 974 551 RCS NANTES

TEXTE DES RÉOLUTIONS PROPOSÉES
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 mars 2025

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 42 730,50 euros de la manière suivante :

- | | |
|---|-----------------|
| - Dotation à la réserve légale | 2 136,53 euros |
| - Le Solde de | 40 593,98 euros |
| en totalité au compte « autres réserves » | |

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 1 689 824,26 euros.

TROISIEME RÉOLUTION

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des exercices précédents et depuis la constitution de la société.

QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

La Présidente
Claire ALEMANY

